

Aperçu du marché

Au cours du deuxième trimestre (T2) de 2023, le taux d'inflation annuel a continué de se normaliser, mais s'est révélé plus persistant. L'économie a montré des signes de résilience, les écarts de crédit se sont resserrés et les rendements ont grimpé pour s'adapter au ton des banques centrales dans la lutte contre l'inflation.

La Réserve fédérale américaine (la « Réserve fédérale ») a augmenté de 25 points de base (pb) en mai et décidé de faire une pause en juin pour réévaluer l'incidence de la politique monétaire sur l'économie.

Le cycle de resserrement des banques centrales en Amérique latine tire à sa fin et celles-ci devraient être les premières à réduire leurs activités au cours du deuxième semestre de 2023, particulièrement au Chili et au Brésil.

Les écarts de taux se sont bien comportés dans le secteur des titres à rendement élevé et des marchés émergents, l'économie ayant montré des signes de résilience. Les écarts des obligations à rendement élevé et des obligations des marchés émergents se sont rétrécis d'environ 40 pb au cours du trimestre.

Au cours du T2, le taux des bons du Trésor américain à 10 ans est passé de 3,47 % à 3,84 %, bien qu'il ait atteint un creux de 3,29 % à un certain point. Les courbes de rendement de toutes les grandes économies sont actuellement inversées.

Trimestre en revue

HAF a bien géré ces courants croisés. Notre approche active de la sélection des titres, de la courbe et de la durée s'est avérée être un soutien pendant cette période de taux d'intérêt à la hausse.

Au cours du trimestre, nous avons augmenté la durée en Europe par l'intermédiaire d'émetteurs souverains et de sociétés afin de mieux résister à un scénario d'aversion pour le risque. Les craintes supplémentaires à l'égard d'une crise bancaire au sein des banques régionales américaines et la crise bancaire suisse concernant l'univers des capitaux AT1 nous ont fourni une occasion d'ajouter des sociétés de qualité élevée. Nous avons réduit notre exposition aux titres à rendement élevé afin d'ajouter des émetteurs de grande qualité dans l'espace des capitaux AT1.

Sur le plan sectoriel, du côté des titres de première qualité, nous continuons de privilégier les émetteurs non cycliques du secteur de la consommation qui exercent des activités dans le secteur alimentaire, ainsi que les émetteurs du secteur des services de communication. Nous demeurons sélectifs au sein des émetteurs de titres à rendement élevé, et notre exposition sectorielle est concentrée dans les secteurs de la consommation non cyclique, de l'énergie et des biens de consommation cyclique, où les écarts traduisent déjà la possibilité d'un ralentissement économique.

En ce qui concerne les marchés émergents, HAF continue de surpondérer l'Amérique latine puisque nous nous attendons à la fin du cycle de resserrement des banques centrales combinée à des taux d'intérêt réels positifs attractifs. Plus précisément, le fonds demeure surpondéré en Colombie en titres libellés en devise forte. La Colombie a contribué positivement au rendement, car le pays a surclassé ses pairs au cours du trimestre. L'on s'attend à ce que la réforme politique fasse l'objet d'un consensus entre les différentes parties, ce qui, à son tour, se traduira par un rendement supérieur éventuel.

Perspectives et positionnement

Les marchés obligataires mondiaux offrent beaucoup d'occasions, et la catégorie d'actifs est attrayante compte tenu des taux plus élevés à l'échelle mondiale. Nous ne pouvons exclure la pression à la hausse sur les rendements et les écarts, mais certains indicateurs précurseurs montrent que les conditions financières se resserrent. Étant donné l'effet tardif du resserrement des politiques, nous pourrions nous approcher d'une période où les marchés obligataires se situent un peu plus près de la fourchette dans l'attente d'un signe que les pressions inflationnistes s'atténuent effectivement. À la fin du deuxième trimestre, la stratégie génère actuellement un rendement de 7,60 % combiné à une durée de 5,04 ans avec un profil global de première qualité. Compte tenu des perspectives économiques, la stratégie est bien positionnée pour faire face à divers contextes de marché compte tenu de sa protection solide contre les écarts de rendement découlant d'un portefeuille diversifié de titres de première qualité.



Tout placement dans le FNB Horizon Actif titres à revenu fixe mondiaux (« HAF » ou le « FNB ») géré par Horizons ETFs Management (Canada) Inc. peut donner lieu à des commissions, à des frais de gestion et à des dépenses. Le FNB n'est pas garanti, sa valeur change fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se répéter. Le prospectus contient des renseignements détaillés importants au sujet du FNB. **Veillez lire le prospectus pertinent avant d'investir.**

Certains énoncés peuvent constituer des déclarations prospectives, notamment lorsque l'expression « s'attendre à » et des expressions semblables sont utilisées (y compris des variations grammaticales de celles-ci). Les déclarations prospectives ne constituent pas des faits historiques, mais correspondent plutôt aux attentes actuelles de l'auteur en ce qui a trait à des résultats ou à des événements futurs. Ces déclarations prospectives sont assujetties à un certain nombre de risques et d'incertitudes susceptibles de faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement des attentes actuelles. Ces facteurs et d'autres facteurs devraient être examinés attentivement et le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives sont faites à la date des présentes et les auteurs ne s'engagent pas à les mettre à jour, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure requise par le droit applicable.

La présente communication est fournie à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de produits négociés en bourse (les « produits négociés en bourse Horizons ») gérés par Horizons ETFs Management (Canada) Inc. ni un conseil de placement, fiscal, juridique ou comptable. Elle ne doit pas être interprétée comme tel ni être invoquée à cet égard. Les particuliers doivent demander l'avis de professionnels, le cas échéant, concernant tout placement précis. Les investisseurs doivent consulter leurs conseillers professionnels avant de mettre en œuvre tout changement dans leurs stratégies de placement. Ces placements sont susceptibles de ne pas convenir à la situation d'un investisseur.

Les commentaires, opinions et points de vue exprimés sont en général fondés sur les renseignements disponibles à la date de publication et ne doivent pas être considérés comme une recommandation d'achat ou de vente des titres mentionnés. Il est recommandé de consulter votre conseiller en placement avant de prendre quelque décision que ce soit en matière d'investissement.